MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité

LE SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES

RECRUTE

Service de santé des armées
Votre vie, notre combat

Un(e) adjoint(e) au chef de service de la restauration

L'Hôpital National d'Instruction des Armées Percy recherche un(e) adjoint(e) au chef de service de la restauration. Envie de relever des défis et mener à bien des projets ? Rejoignez-nous !

MISSIONS

Adjoint au chef de service, vous avez pour mission la production des repas pour les patients et le personnel de l'hôpital. Plus de 1 000 repas sont produits par jour.
Avec le chef de service, vous managez une équipe de cinquante personnels aux profils variés. En tant qu'adjoint, vous êtes amené à coordonner les moyens matériels et humains de ce service logistique afin de proposer aux patients et aux convives un moment de qualité pour leurs repas.
A ce titre, vous assurez tout particulièrement l'approvisionnement de la restauration en supervisant la gestion administrative des achats, le suivi logistique des matériels, le pilotage des magasins et de la coordination du service proposé lors des prestations organisées au profit de la chefferie.

PROFIL

Nationalité Française

Âgé de moins de 32 ans

Apte physiquement et médicalement

Bac minimum dans le domaine du management ou de la restauration

Casier judiciaire vierge

STATUT

Sous officier MITHA (Militaire Infirmier Technicien Hospitalier des Armées) ;

Contrat initial de 3 ans, renouvelable jusqu'à une durée maximale 17 ans.

COMPÉTENCES

Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe.

Grande motivation, sens de la communication.

Rigueur, adaptabilité, polyvalence et disponibilité.

Compétences et appétences pour les achats publics, la négociation

Connaissance du monde de la restauration, du service et des produits.

+ d'infos

L'Hôpital d'Instruction des Armées Percy, situé sur la commune de Clamart (92), a pour mission prioritaire le soutien des forces armées et contribue aussi au service public de santé.
Son activité repose sur un effectif de 1 350 personnels civils et militaires.

Avantages :
- 45 jours de permissions par an ;
- 75% de réduction sur les billets SNCF ;
- 75 % du Passe Navigo pris en charge

Rémunération : 1 700€ à 1 750€ net (+ primes). Salaire évolutif selon le grade et l'ancienneté.

CONTACTS ET CANDIDATURES :

CR2 BUSNEL Alice - alice.busnel@intradef.gouv.fr

VOIR LES AUTRES OFFRES D'EMPLOI

© BUREAU RECRUTEMENT/DAGRH SSA